énergies

DU 2 AU 16 DECEMBRE 2004

HEBDOMADAIRE N°226 - 0,3 € - ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE

Un label de l'Unicef pour Gardanne,

Page 8

Endesa inquiète à la centrale, p10

Blé de l'espérance, p4

Projet de résidence sociale, p6

Gardanne circus, p13

En mémoire des derniers Poilus

Une lettre de soldat lue le 11 novembre.

GARDANNE, LE 11 NOVEMBRE. Il n'en reste plus que quinze dans toute la France, des soldats de la Grande guerre. C'est pour leur rendre hommage que La Médiathèque et Micheline Welter leur ont consacré une place dans son cycle *lectures plurielles* le samedi 13. Deux jours plus tôt, devant le monument aux morts, Denise Pauriol a lu une de ces lettres, dans laquelle un jeune mobilisé répond à sa fiancée qui lui a envoyé une fleur séchée. Cette fleur, elle servira à garnir la tombe boueuse d'un gamin de 18 ans. *«Comment ne pas être des militants de la paix pour que ne se reproduisent plus des horreurs pareilles?»* a souligné Roger Meï, avant de rappeler son opposition à toute tentative de supprimer les commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Ils se sont dit oui il y a 60 ans!

BIVER, LE JEUDI 11 NOVEMBRE. Josette et Étienne Bartolomei, Bivérois depuis plus de 50 ans, ont fêté leur 60 ans de mariage. Âgés respectivement de 79 et 83 ans ils se sont mariés le 11 novembre 1944 à Simiane Collongue, d'où Josette est originaire. Elle et son mari, Gardannais de naissance et ancien mineur ont déjà deux enfants, trois petits enfants et 6 arrières petits enfants âgés de 2 mois à 7 ans, avec un septième à venir. Souhaitons leur encore de nombreuses années de vie commune entourés de toute leur famille.

Galoubet et tambourin avec Parlaren gardano

RUE DE FRANÇOIS, TOUS LES MERCREDIS. L'association *Parlaren gardano* ajoute une corde à son arc en proposant des cours de tambourin et de galoubet (flûte à bec provençale) tous les mercredis à partir de 17h, au 24 rue de François. Les cours de Provençal, initiation à la langue, lectures, conversations, continuent, tous les mardis à partir de 16h30 dans la salle n°10 de la Maison du Peuple. Par ailleurs, les associations *Lou Cepoun* et *Parlaren gardano* proposent une conférence animée par Jean-Marc Courbet (du centre de documentation provençale de Bollène) sur les traditions de Noël en Provence le mardi 14 décembre de 17h30 à 19h à la salle paroissiale Benoît Labre. Entrée gratuite.

Pour aider les handicapés

GARDANNE, DÉCEMBRE 2004. *Handicap International* œuvre pour permettre aux personnes handicapées de trouver leur place dans la société. Afin de récolter des fonds elle lance à partir du 15 décembre prochain une opération en association avec la société *LoisiChèques.* Il s'agira de mettre en vente une pochette contenant 2 tickets de cinéma pour le prix de 15 €, dont 3 seront reversés à l'association. Ces pochettes seront disponibles dans les salons de coiffure participant à l'opération, ainsi que par Internet (www.cine-handicap.fr). Toujours afin d'aider *handicap International,* et en préservant l'environnement, vous pouvez faire recycler les cartouches d'encre vides de votre imprimante en les envoyant au centre de recyclage EBP. Pour ce faire vous trouverez en mairie des sacs pré-adressés et pré-timbrés dans lesquels vous pourrez mettre vos cartouches que vous n'aurez plus qu'à poster.

Comme eux, venez apprendre le galoubet.
Photos: C. Pirozzelli

Fontaine aux jouets

SAMEDI 11 DÉCEMBRE, COURS DE LA RÉPUBLIQUE, de 15h à 18h, à l'initiative de la ville, mise en place d'une Fontaine aux jouets en partenariat avec France Bleu Provence et l'association des commerçants de Gardanne, *Passion Gardanne.* L'objectif de cette opération est de faire appel à la générosité des Gardannais pour collecter un maximum de jouets neufs ou en très bon état, autour de la fontaine en face de la Mairie. Les jouets seront redistribués par les associations caritatives de la ville, auprès des enfants défavorisés. Par ailleurs, les illuminations démarreront le 6 dans la ville, en attendant les animations qui seront mises en place avant Noël (détail dans notre prochain numéro).

Plan Borloo : des déclarations à la réalité

Le plan Borloo, du nom du ministre de la cohésion sociale, a été largement relayé par les médias. Après des années d'indigence, on prendrait enfin les choses en main, pour réduire cette "fracture sociale" qui met à mal notre pays.

A y regarder de plus près, les choses sont moins réjouissantes que l'on voudrait nous le faire croire. Les logements HLM qui ont été démolis n'ont pas tous été remplacés, loin s'en faut ; le coût du foncier ainsi que les fonds alloués au logement social ne permettent pas de répondre à l'attente de milliers de familles. Le transfert au Conseil général de compétences, sans les moyens qui vont avec, a entraîné une baisse considérable des aides au logement des familles en difficulté. Ainsi, notre ville qui bénéficiait de 25 mesures ASELL (mesures d'accompagnement social éducatives liées au logement), en a 12 seulement en 2004.

Les crédits de la MOUSS, (maîtrise œuvre urbaine sociale) qui permettaient notamment de résorber l'habitat insalubre dans le centre ancien ont été supprimés.

Par ailleurs le nombre ridicule de logements sociaux que la ville peut proposer à l'attribution (16 pour toute l'année 2003 !) limite d'autant l'action sociale de la commune.

Sur tout cela le plan Borloo n'apportera pas la moindre amélioration, pas plus que sur la question essentielle qui est celle de l'emploi.

Sur toutes ces questions, qui sont celles de toutes les villes qui développent une politique sociale, j'ai interpellé le ministre. J'espère qu'il aura à cœur de me répondre, et de prendre en compte, même si cela n'est pas médiatiquement très "porteur", les remarques des élus "de la France d'en bas."

Roger Meï,
Maire de Gardanne

L'aménagement de la piscine continue

Les baigneurs seront acueillis dans de meilleures conditions en 2005.
Photos : C. Pirozzelli

CENTRE DE LOISIRS AQUATIQUES, MOIS D'OCTOBRE. Après ce premier été de fonctionnement, quelques travaux se sont révélés nécessaires ; certains étaient prévus, d'autres ont été programmés suite au bilan de fonctionnement. Dans un premier temps, le réseau d'évacuation des eaux a été raccordé au Perça, ce dernier ayant subi quelques dommages lors des fondations du grand bâtiment. Ces travaux ont été réalisés en octobre dans le cadre de la garantie. Dès le premier trimestre 2005 débuteront les aménagements d'une sandwicherie et d'un espace de restauration rapide. Un cheminement praticable par les personnes handicapées sera également créé afin de leur permettre l'accès aux espaces verts et le mur de clôture devrait être rehaussé pour empêcher les intrusions. Autre bonne nouvelle, l'eau chaude sera présente dans les douches. Enfin, un groupe électrogène automatique sera installé dans le sous-sol, en cas de panne d'électricité les pompes continueront à fonctionner.

Affaires à faire

BOULEVARD CARNOT, LE DIMANCHE 12 DÉCEMBRE, dans le prolongement du marché, aura lieu la troisième édition de la foire à la brocante de Noël. Cette manifestation qui durera toute la journée de 7 à 17h, accueillera pas moins de 80 exposants. A cette occasion il est rappelé que le stationnement sera interdit sur la contre-allée du boulevard Carnot dès le samedi 11 décembre au soir pour permettre aux brocanteurs de s'installer. Une belle occasion de trouver des idées de cadeaux originales pour les fêtes de Noël toutes proches, de compléter une collection ou de dénicher l'objet rare qui fera merveille dans la décoration de la maison.

Savoir regarder pour dénicher l'objet rare.

Contre le chômage et la précarité

MARSEILLE, LE JEUDI 18 NOVEMBRE. Une manifestation avait lieu ce jour-là organisée par la CGT avec le soutien de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire d'enseignants) et de la FGR (Fédération Générale des Retraités). Les manifestants étaient des salariés du public et du privé, des chômeurs et des retraités. Tous protestaient contre les suppressions d'emplois, le développement de la précarité et la baisse du pouvoir d'achat. Largement représentés, les enseignants et personnels de l'Éducation nationale, dont certains venaient de Gardanne, protestaient contre la perte de 300 postes dans l'académie en 2004 et contre la suppression des postes de surveillants et d'aides-éducateurs alors même que le gouvernement renouvelle ses interventions sur la violence à l'école. Pour eux, le transfert de la gestion des personnels ATOSS aux collectivités territoriales constitue une remise en cause de l'unicité du service public de l'Éducation nationale.
Une nouvelle action est prévue en décembre par les enseignants et personnels de l'Éducation nationale.

Fête du blé de l'espérance

Cent quarante quatre animaux de la ferme, des jeux grandeur nature en bois, un magicien, une maquilleuse, une structure gonflable où tous les sauts étaient permis, un espace rodéo, un espace jumping jax (chaussures à ressorts), voilà à peu près tout ce que les enfants ont découvert ce mercredi 17 novembre, sur le parking Savine. En cette fin d'année où l'appel à la solidarité se fait encore plus fort, une équipe de l'association *Le blé de l'espérance Maguy-Roubaud* en tournée dans la région a fait une halte à Gardanne. L'objectif de cette animation était de sensibiliser les enfants et les adultes à l'action que cette association mène depuis 15 ans en faveur des enfants hospitalisés dans le département. Pour la somme de deux euros, et pour cette très belle cause, chaque participant est reparti avec son goûter, son sachet de bonbons et un sachet de blé à planter le 4 décembre, comme le veut la tradition provençale. Un jeu concours a été organisé tout au long de cette journée, il fallait compter les animaux de la ferme pour remporter un lapin nain. Pour Margaux, *« le plus difficile a été de compter les petits poussins qui ne restaient pas tranquilles ! »*

Petits tours de magie au programme de cet après-midi solidaire.

Photos : C. Pirozzelli

Après-midi festif à Fontvenelle

Créé il y a six ans, le Comité d'Animation et d'Intérêt Bompertuis et Fontvenelle (CAIBF) proposait ce week-end du 20 et 21 novembre sa fête annuelle au gymnase de Fontvenelle. Ce sont plus de deux cents personnes, chaque jour, qui ont participé à la fête, à travers un loto pour la journée du samedi et un grand repas de quartier suivi d'un après-midi dansant pour le dimanche. *« Les liens entre les gens ont tendance à se fragiliser avec la place de plus en plus grande de la télévision. A travers ces manifestations, nous essayons de créer du lien entre les habitants des quartiers de Bompertuis et de Fontvenelle. On apprend ainsi à se voir, se parler, se côtoyer dans une bonne ambiance, comme celle que l'on retrouve durant le repas de quartier, par exemple. Maintenant, on a beaucoup de fidèles qui ne voudraient en aucun cas rater ces rendez-vous »* nous explique Rosie, secrétaire de l'association.

Une occasion de se rencontrer mais aussi de déguster le beaujolais nouveau.

L'ENTRAIDE GARDANNE ORGANISE un repas Moules frites à l'AGAFPA et sortie l'après midi le jeudi 9 décembre.

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ET LE FOYER NOSTRE OUSTAU proposent deux voyages à Vintimille le 10 décembre. Rens. 04 42 51 58 74 et 04 42 58 01 03.

SORTIE À MOUGINS le dimanche 12 décembre avec l'Association *Aides et Loisirs 3e âge*, rens. au 04 42 58 02 68.

L'ENTRAIDE BIVER PROPOSE son spectacle de fin d'année le mardi 14 décembre. Rens. 04 42 58 42 36.

LORS DE LA TENUE DU SALON DE L'AUTOMOBILE en octobre dernier, une tombola était organisée. De nombreux gagnants ne sont toujours pas venus retirer leurs lots, disponibles à l'Office de Tourisme. Pour connaître les numéros gagnants, renseignez-vous au 04 42 51 02 73.

Airmaraix continuera à surveiller les poussières de Pechiney

L'association *Airmaraix* a publié son bilan d'activités 2003. Une année particulièrement chargée en terme de qualité de l'air, avec les conséquences de la canicule : 60 jours de pollution par l'ozone, dont 22 pour le seul mois d'août. Par sa proximité avec la zone Pays d'Aix-Étang de Berre, Gardanne a été évidemment concernée. Si la pollution automobile (dioxyde d'azote) reste importante dans le département, la pollution industrielle (dioxyde de soufre) est en baisse. Sur les 125 pages du rapport (disponible sur le site www.airmaraix.com), Gardanne n'est citée qu'une fois, à propos des mesures des poussières de Pechiney (le capteur de Biver ayant été supprimé en février 2003). Une campagne de mesures a été menée pendant trois mois, entre mars et juin 2003. Il est noté que la valeur limite des particules en suspension *« est sans doute dépassée à proximité de l'usine dans la ville de Gardanne. »* L'analyse chimique de ces particules, dans lesquelles les niveaux d'aluminium sont importants, *« signalent clairement l'influence de Pechiney sur les trois sites échantillonnés »* (un en bordure de l'usine, le deuxième au Pesquier et le troisième à Saint-Pierre). En conclusion, Airmaraix affirme *« la nécessité d'effectuer une surveillance permanente des PM10 (poussières en suspension, NdlR) dans la zone. Cette mesure devrait être effectuée en priorité dans l'environnement proche de l'usine. »* Une action que l'établissement a entrepris et dont il rend compte lors des rencontres bi-annuelles entre les industriels et les citoyens.

Dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, La Médiathèque a accueilli une centaine de personnes venues débattre sur l'éducation sans violence.

Peut-on éduquer sans frapper ?

La violence est présente partout, elle fait partie de notre quotidien et se répercute trop souvent sur nos enfants. Qu'elle soit morale ou physique, tout doit être mis en œuvre pour la stopper. C'est autour de cette importante question qu'Olivier Maurel, professeur de lettres et auteur de *La fessée,* Richard Letellier, psychologue, Françoise Grégoire, psychologue clinicienne et Nicole Astay, auxiliaire puéricultrice se sont retrouvés à La Médiathèque le 19 novembre dernier. En ce qui concerne la prise en charge du jeune enfant dans les structures collectives, Nicole Astay a tenu à rappeler que *« la séparation, entre la maison et la collectivité est en elle-même une violence pour l'enfant. Nous travaillons dans le but d'améliorer ce sentiment au quotidien, c'est difficile. »* Françoise Grégoire a donné quelques explications de la violence : *« Naître et grandir, c'est déjà traverser des moments violents. En tant que parent, on a souvent tendance à reproduire ce que l'on a vécu à l'âge de l'enfant. La naissance, l'étape des 9 mois, la propreté sont des moments douloureux, mais ce sont eux qui nous font passer d'un état à un autre. Puis viennent d'autres moments importants, ceux des colères par exemple où les sentiments d'impuissance peuvent générer de la violence. »* Le débat s'est ensuite orienté vers la fessée, les coups portés sur les enfants. Comme le rappelle Olivier Maurel, *« la fessée a un "statut officiel," elle est prônée dans la Bible, dans de nombreux pays du monde la bastonnade est encore vivement conseillée. Ce qui est à regretter, c'est que beaucoup d'associations, beaucoup d'ouvrages condamnent la maltraitance et très peu la violence éducative. »* La soirée s'est clôturée par des échanges avec la salle, des récits d'expériences vécues et des conseils pour faire face à ses pulsions.

La violence éducative a été au cœur des débats.
Photo : C. Pirozzelli

C.N.

agenda

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Concert Jazz

La Médiathèque propose une belle affiche de Jazz contemporain avec Joe Mc Phee, américain virtuose du saxophone, Raymond Boni, marseillais, à la guitare accompagnés par la contrebasse de son fils Bastien, à 20h30, entrée libre.

Conférence sur l'enfance

Le service petite enfance propose une conférence sur le thème *Du lien à la coopération intergénération* animée par deux formatrices de l'association *Pikler Lóczy* qui parleront de l'évolution des familles, des liens familiaux qui les unissent et de l'éducation des enfants. Salle du Conseil municipal, à 18h.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Danse Hip Hop

Les danseurs malgaches de la Compagnie *Up the Rap* donneront une représentation de leur spectacle alliant danse et performances acrobatiques, à la Maison du Peuple, à 21h.

Lecture "Regard blessé"

Lecture de textes adaptés du roman de l'écrivain Rabah Belamri par le comédien Jean-Claude Nieto, avec un accompagnement de musique arabo-andalou par Didi Fouad.
La Médiathèque, 17h, entrée libre.

Visite de la ville

L'Office de Tourisme organise une visite guidée de la ville *sur les traces de Cézanne* et du musée Gardanne Autrefois.
RdV à l'Office de Tourisme - 31, Bd Carnot à 14h.

MARDI 7 DÉCEMBRE

New York, une ville, une école...

Conférence diapo de Martine Viala sur les arts plastiques et la naissance d'un nouveau courant à New York après la deuxième guerre mondiale. La Médiathèque, 18h, entrée libre.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

Film d'animation

Robbie le renne, la grande course polaire de Richard Goleszowski. Pour toute la famille. La Médiathèque, 16h, entrée libre.

Théâtre Jeune Public

D'après la nouvelle *The beach of Falesa* de Robert-Louis Stevenson, *Falesa* est une pièce de théâtre, tout public à partir de 12 ans au 3 Casino à 18h.
Réservations au Service culturel 04 42 65 77 00.

JEUDI 9 DÉCEMBRE

Conseil municipal

En Mairie, salle du Conseil, à 18h

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Tournoi de Judo

Le Judo-club de Gardanne organise sa *1ère Triangulaire de Noël,* tournoi de judo avec deux clubs amis invités, ceux de Puyricard et d'Allauch, au Gymnase du Pesquier, à 16h.

AG du CLES

A partir de 17h au siège du club, ferme de Collevieille.

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

Contes

Laurent Daycard, animateur du théâtre *La Baleine qui dit vagues* présentera ses *Contes en hiver,* racontant des voyages vers d'autres pays, d'autres civilisations.
Public familial. La Médiathèque, à 15h, entrée libre.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

Collecte de sang

Salle du Conseil municipal, de 8h à 12h30.

Une résidence sociale gérée par la Sonacotra doit ouvrir ses portes à Gardanne en 2006. Si le nom est connu du public, la réalité de ce qu'il recouvre l'est souvent beaucoup moins. Il s'agira d'héberger de façon temporaire des gens vivant dans des conditions insalubres, d'accueillir dans l'urgence ou de loger des étudiants. Visites à Hyères et à Marseille.

Une résidence sociale à Gardanne

La Sonacotra a été créée par l'État en 1957 pour résorber les bidonvilles de la périphérie des grandes villes. Ils abritaient principalement des travailleurs maghrébins qui participaient à la reconstruction de la France d'après-guerre. En 1993 les objectifs ont été étendus à l'accueil des personnes rencontrant de fortes difficultés de logements, quelle que soit leur origine. Un décret de décembre 1994 fixe les règles de création de la résidence sociale pour permettre la mise en place d'un partenariat entre la Sonacotra et les collectivités locales, nécessaire à l'élaboration commune d'un projet social.

Comme le souligne Philippe Ghirart, directeur de l'agence Sonacotra de Hyères, « *la construction d'une résidence Sonacotra doit s'insérer dans un projet social, le plus souvent à l'initiative de la commune d'accueil. Cela permet de bien définir les besoins et ainsi d'y répondre de manière pertinente. Nous travaillons toujours en collaboration avec les services sociaux de la commune et des autres collectivités territoriales. Ainsi à Hyères, la Sonacotra est présente sur la commune depuis 1995. Nous avons d'abord créé une résidence "multi-sites" représentant 28 logements répartis sur 5 immeubles du centre-ville qui accueillent des personnes immigrées âgées. Cela a permis de résorber une partie de l'habitat insalubre de la vieille-ville. Comme tout s'est parfaitement bien passé, nous avons inauguré le mercredi 10 novembre deux nouveaux sites accueillant 42 logements, plus particulièrement destinés aux étudiants boursiers et aux jeunes en formation professionnelle.* »

La résidence Benjamin-Franklin à Hyères.

Surface des logements de 18 à 46 m².
Photos : C. Pirozzelli

Le projet de Gardanne

Concernant le projet de la résidence à Gardanne, il s'inscrit dans le cadre de trois besoins principaux dont le premier est de résorber l'habitat insalubre dans la vieille-ville. La résidence sociale permettra ainsi le relogement temporaire des personnes pendant la restauration des bâtiments insalubres. Le deuxième besoin correspondra à l'accueil pour de très courtes durées de familles, le plus souvent monoparentales, en situation d'urgence. Enfin, elle permettra aussi à des étudiants boursiers de pouvoir se loger le temps d'un cycle d'études. « *La résidence doit être réalisée rue du repos, sur un terrain proche du cimetière. Elle sera composée de 38 logements de 18 à 46 m², équipés entre autres d'un coin cuisine et d'une salle de bain - wc. Les durées d'accueil pourront varier de quelques jours à un an renouvelable une fois, celles-ci étant définies en fonc-*

Paroles de résidente

Carine, étudiante de 24 ans, prépare une maîtrise en neuro-sciences à la faculté de Saint-Jérôme et réside dans la résidence Sonacotra Darius-Milhaud à Marseille. « *C'est ma deuxième année ici et jusqu'à présent tout se passe bien. C'est un ami qui était résident qui m'a suggéré de venir, d'autant que les tarifs sont les plus intéressants sur Marseille. Comme je n'ai pas de gros moyens, cette solution m'a paru la meilleure. Au début j'avais quelques craintes, surtout que la réputation des résidences Sonacotra n'est pas toujours très bonne. Une fois ici, elles se sont vites dissipées, les gens sont très sympas et les appartements globalement confortables. En fait j'ai l'impression de vivre dans une résidence "classique". Quand j'explique ça à mes amis, au début cela les surprend toujours. Et c'est pratique, je suis à côté de la fac, des transports en communs, et les services comme la laverie en interne sont très utiles aussi.* » Interrogée sur le règlement intérieur elle ajoute « *honnêtement, je ne le connais qu'à moitié... et encore ! Mais il doit être suffisamment souple puisque pour moi il ne constitue pas une contrainte. Franchement, je n'ai rien à redire, j'ai même déjà proposé à deux de mes amies de remplir une demande d'admission.* »

tion des situations individuelles et du parcours d'insertion en cours des personnes » explique Jeannot Menfi, adjoint au logement.

L'accession à un logement dans une résidence sociale n'est pas le fruit du hasard mais l'aboutissement d'un parcours bien précis nécessitant plusieurs étapes. Evelyne Turc, coordinatrice sociale départementale explique que *« pour pouvoir bénéficier d'un logement dans une résidence sociale, il convient tout d'abord d'en faire la demande, soit auprès du responsable de la résidence, soit par l'intermédiaire de services sociaux ou d'une association. Une dossier est alors réalisé qui sera présenté à une commission d'attribution à laquelle participent la Sonacotra, les services de l'habitat et social de la commune, la CAF, et pour Gardanne "la maison de la solidarité," émanation du Conseil général. C'est lors de ces commissions que les dossiers sont étudiés et acceptés ou rejetés. »* En effet, la Sonacotra a défini un certain nombre de règles d'admission à un logement dans une de ses résidences, dont certaines dictées par les lois en vigueur. Ainsi, une résidence sociale ne peut réserver que jusqu'à 20 % de ses logement pour les étudiants, ou encore 10 % pour l'hébergement provisoire de personnes en situation de rupture économique ou familiale. Parmi les règles fixées par la Sonacotra, il y a notamment la nécessité pour le demandeur d'être déjà engagé dans un parcours d'insertion. Ainsi, comme le précise Philippe Ghirart, *« même si les gens que nous accueillons doivent être autonomes, nous favorisons l'accès de personnes faisant l'objet d'un suivi par des services sociaux, autant dans leur intérêt que dans le nôtre. Nous avons alors l'assurance que la personne est dans une dynamique d'évolution et qu'elle prépare activement son départ de la résidence, ayant pleinement conscience qu'il ne s'agit que d'une situation temporaire. Pour maintenir un équilibre, nous nous attachons aussi à avoir au moins 20 % d'actifs (salariés, stagiaires, étudiants...) dans notre clientèle. Nous veillons aussi à n'accepter que des personnes faisant preuve d'une capacité à vivre en collectivité, un point capital pour que tout se passe dans les meilleures conditions. »*

UN CERTAIN NOMBRE DE RÈGLES D'ADMISSION

Lors de son admission, le résident signe un *contrat de résidence,* dans lequel il s'engage à respecter le règlement intérieur de la structure. *« Celui-ci définit quelques contraintes concernant par exemple des heures au-delà desquelles on ne peut plus accueillir de visiteurs, ou encore limitant la possibilité d'héberger de la famille en visite pour une durée maximale de 15 jours par an »* explique M. Pinna, responsable de la résidence Darius-Milhaud de Saint-Jérôme à Marseille.

La résidence Darius-Milhaud à Marseille.

Des appartements entièrement équipés.

Photos : C. Pirozzelli

Remplir des conditions précises

Il précise également que chaque résidence a au moins un responsable qui est chargé de participer aux commissions d'attributions et d'accueillir et informer les nouveaux résidents sur la vie dans les locaux. Il doit également les aider dans leur démarches administratives et sociales et effectuer une veille pour éventuellement alerter les services concernés en cas de problèmes spécifiques. Enfin, il doit aussi gérer la vie dans la résidence, résoudre les problèmes techniques ou d'éventuels problèmes avec des personnes qui ne respecteraient pas *le contrat de résidence. « En cas de non respect du règlement intérieur nous avons d'ailleurs la possibilité de demander l'exclusion du résident fautif. Mais d'une manière générale tout se passe bien, et sur ce dernier point il est rare que j'ai besoin d'intervenir. »* En plus chaque résidence assure un suivi à travers un comité de pilotage où sont présentes les mêmes instances que pour le comité d'attribution, avec parfois aussi des associations ou des comités de quartier. Enfin, par rapport à d'éventuels problèmes avec des éléments extérieurs, les agences de Marseille et d'Aix (dont dépendra Gardanne) sont en contrat avec une société de gardiennage qui assure des patrouilles régulières la nuit.

Le temps n'est donc plus *aux foyers Sonacotra* des années 50. Comme le remarque Philippe Ghirart, *« il semble que notre action soit appréciée par nos partenaires institutionnels et par les communes qui nous accueillent puisqu'ils continuent à nous faire confiance. »* Un engagement des uns et des autres qui s'avère important à un moment où le logement social connaît une situation grave dans notre pays.

S.C.

Ce samedi 20 novembre aura été jour de fête sur Gardanne. En effet, "la Journée internationale des Droits de l'enfant" était célébrée à la Maison du Peuple. La ville s'est vue remettre à cette occasion par l'Unicef le label "Ville amie des enfants" récompensant la politique menée en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Gardanne, ville amie des enfants

Stand du CME avec des jeunes élus particulièrement motivés.

Photos : C. Pirozzelli

Avec plus de 20 % de sa population âgée de moins de 18 ans, Gardanne développe une politique active en faveur de l'enfance et de la jeunesse, dans les domaines aussi variés que celui de la sécurité et la protection de l'enfance, de la culture, de l'éducation, de l'égalité, de la santé, de l'environnement. Cette politique s'articule autour d'un ensemble de sensibilisations, d'actions et de réalisations pour permettre "un mieux vivre ensemble," que ce soit durant le temps périscolaire ou durant le temps libre. Comme l'explique Jeanine Privat, élue à la jeunesse, *« nous essayons de faire en sorte que les jeunes citoyens en devenir soient capables d'affronter au mieux les difficultés de notre temps, d'être acteurs dans leur cité. »* Quelques exemples permettent de mieux comprendre pourquoi l'Unicef a décidé d'attribuer à notre ville le label "ville amie des enfants". Dans le cadre de l'éducation, Gardanne s'attache par exemple à la prévention des problèmes grâce à un accompagnement scolaire (aide aux devoirs avec le dispositif *collèges/quartiers,* opération *Coup de pouce*...), à un soutien à la parentalité (groupes de paroles, mise en réseaux des acteurs, conférences, rencontres...), ou encore avec la présence d'agents médiateurs assurant la sécurité aux abords de l'école lors des entrées et sorties des enfants. *« Nous essayons d'associer de plus en plus les parents à la réussite scolaire, à travers des temps de rencontres, de débats, de conférences »* précise Grégory Calemme, élu aux affaires scolaires. *« Durant les interclasses de l'école, nous proposons des activités sous forme de petits ateliers entre 11h30 et 13h30, avec la Ludothèque, le cirque Pouce, Pâte à pot... »* La manière dont l'enfant met à profit son temps libre, en dehors des heures de classe, est très important pour sa réussite scolaire, son épanouissement personnel et son apprentissage de la vie sociale. Pour essayer de répondre au mieux à cet enjeu et permettre à tous les enfants et jeunes d'accéder à un temps libre éducatif de qualité, la ville a mis en place avec l'ensemble de ses services différentes actions comme une

Journée internationale des droits de l'enfant fêtée à Gardanne

A l'occasion de la journée internationale des Droits de l'enfant, de nombreuses activités ludiques étaient proposées ce 20 novembre à la Maison du Peuple comme des jeux de sociétés pour les enfants, des contes africains avec la compagnie *Omnibus,* des extraits d'une pièce de théâtre par *l'atelier théâtre* du service jeunesse, une projection de film sur la santé, une démonstration de danse hip hop particulièrement réussie, de la capoeïra, un atelier d'écriture, des jeux optiques, du trampoline avec *le cirque Pouce*... On pouvait découvrir grâce à la présence de plusieurs stands et expositions des services, des activités, des engagements autour de la solidarité internationale et des droits de l'enfant. On trouvait aussi les travaux réalisés par les enfants au cours des activités menées par les centres aérés durant les vacances de la Toussaint et rencontrer les membres du Conseil municipal des enfants motivés. Dans une ambiance chaleureuse, la journée s'est conclue avec la signature de la charte, la remise solennelle du label "Ville amie des enfants" par l'Unicef, et les chansons de la chorale *Accroch'cœur* des enfants du collège Gabriel-Péri, sous la direction de Daniel Baume.

Les enfants découvrent de nombreux jeux optiques.

programmation Jeune public proposant des spectacles culturels (1 200 élèves ont pu assister à un spectacle en 2003). De nombreuses autres actions sont proposées aux enfants pour leur permettre d'accéder à une pratique sportive ou culturelle à travers des ateliers, des sorties, des spectacles... Par exemple, l'atelier d'écriture, récemment mis en place par le Service jeunesse et La Médiathèque propose de travailler autour des mots, des idées, du vocabulaire et de progresser ainsi dans l'expression écrite. *« On se régale. Ça nous permet d'apprendre et de voir avec les collègues ce qu'on sait faire, comme créer des métaphores, donner des images, s'exprimer. Ça nous permet d'aller plus loin dans les textes, de mieux poser les mots sur une musique car je fais partie d'un groupe de hip hop qui s'appelle Fehnom »* commente Mickaël, 19 ans habitant des Logis Notre-Dame. Autour d'une table où sont disposés des livres, dictionnaires, de nombreux jeunes s'installent devant une feuille blanche et un crayon. *« Je propose une thématique autour de laquelle on va travailler. Avec les jeunes on essaye de coucher les idées sur papier, de développer les idées autour de petites nouvelles »* nous explique Ahmed, l'animateur de l'atelier. *« Cela fait trois semaines qu'on travaille, le groupe est assez actif. On retrouve souvent un côté poétique, voire même romantique dans les textes, un côté urbain aussi. Ca permet aux jeunes de se lâcher. On espère réaliser à la fin un cahier avec les meilleurs textes. »* conclue-t-il. Gardanne travaille aussi à favoriser l'accès à la citoyenneté des jeunes et des enfants, avec la création d'un *Conseil Municipal des Enfants* pour les 9/15 ans et la mise en place d'un *Conseil Consultatif de la Jeunesse* pour les 15/25 ans. Ces deux instances souples et vivantes permettent aux enfants et adolescents de bâtir des projets pour leur ville, de faire remonter leurs attentes auprès des élus. *« Ça fait chaud au cœur de voir tout le monde mobilisé autour de cette journée, élus, associations, personnels des services municipaux, jeunes et enfants. Ça fait plaisir de voir que les jeunes se sentent citoyens du monde »* soulignait à cette occasion, le maire Roger Meï. Et de conclure *« Nous avons confiance en la jeunesse et nous la considérons comme une priorité au niveau de notre action municipale. »*

Atelier peinture du centre aéré.
Photos : C. Pirozzelli

Loïc Taniou

Chantal Besombes *: « Une reconnaissance pour Gardanne »

Pourquoi ce label "Ville amie des enfants" pour Gardanne ?

C'est à l'occasion du "Forum de la paix" organisé au printemps dernier que nous avons rencontré la ville de Gardanne. En développant de nombreuses actions en direction des jeunes comme la création du Conseil municipal des enfants et le Conseil consultatif de la jeunesse qui sont remarquables, la ville montre son intérêt pour la cause des enfants. Gardanne est aujourd'hui seulement la deuxième ville de la région a recevoir le label "Ville amie des enfants". Elle rejoint un réseau qui représente aujourd'hui plus de 75 communes engagées pour l'amélioration de la vie quotidienne, de la participation et de l'écoute des enfants et des jeunes...

Que représente ce label ?

Avec l'obtention du label, il y a aussi la signature d'une charte dans laquelle la municipalité s'engage à rendre la ville plus accueillante, favoriser l'éducation de enfants et créer un esprit de solidarité internationale et de responsabilité citoyenne.

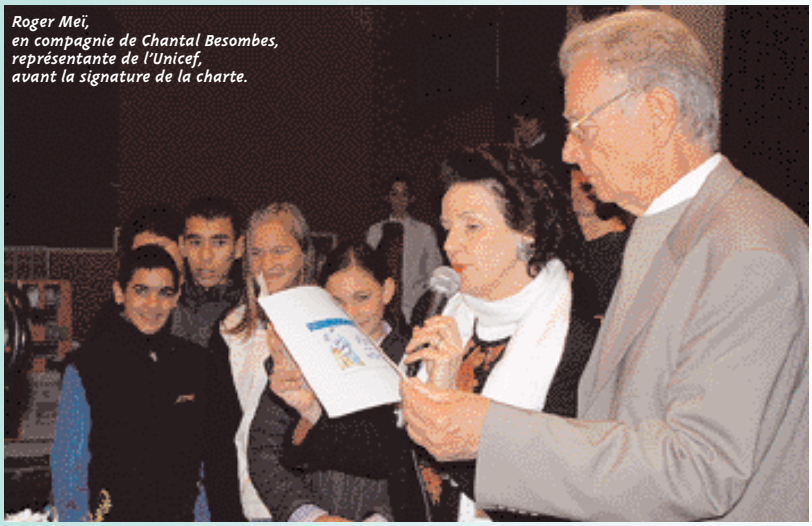
Roger Meï, en compagnie de Chantal Besombes, représentante de l'Unicef, avant la signature de la charte.

* responsable départementale de l'UNICEF

Désormais détentrice de 65 % du capital de la SNET, l'entreprise espagnole Endesa tient dans ses mains l'avenir de la centrale thermique de Gardanne. Pour en faire quoi ? Pour l'instant, les salariés ne voient rien venir, hormis une dégradation des conditions de travail et une baisse des effectifs. L'arrivée de Gaz de France donne cependant quelques indications...

Centrale : le courant ne passe pas avec Endesa

Les dirigeants espagnols d'Endesa (au centre) interpellés par les grévistes. Un dialogue de sourds.

Photo : C. Pirozzelli

Le lundi 8 novembre, il y a bien de la fumée à la centrale thermique, mais elle ne sort pas des cheminées. Ce sont juste quelques palettes qui brûlent à côté du portail principal. Devant le portail, une délégation d'une cinquantaine de grévistes barre le passage. En face d'eux, Ludovic Stella, directeur du site, et Joaquin Galindo Vélez, directeur général de la SNET. A l'instart de leurs collègues de Pechiney et d'Alcan, les salariés de la centrale se retrouvent désormais confrontés à une direction étrangère dans tous les sens du terme : étrangère par la nationalité (Joaquin Galindo est espagnol, il vient d'Endesa qui possède désormais 65 % du capital de la SNET) et étrangère aux préoccupations de ceux qui travaillent ici, à savoir l'avenir du site de Gardanne et la création d'emplois. Comme on l'imagine, la discussion est houleuse, entre l'inquiétude des uns et la prudence stratégique des autres. *« Ça fait un an qu'on attend, Monsieur Galindo, et on ne voit toujours rien venir ! Si vous avez des propositions fermes, on est prêt à les écouter. Sinon, vous ne rentrez pas ! Ici, on n'est pas en Espagne ou au Chili, le droit de grève ça existe. »* Autant dire que le discours tout en nuances et en temporisation du directeur général ne passe pas. *« Qu'ils ne se croient pas ici en terrain conquis, souligne Nadir Hadjali, délégué CGT. Ils annoncent 600 millions d'euros d'investissements, mais on ne sait pas où. Pourtant, ils ont une stratégie, forcément. Le système espagnol ne respecte pas le droit du travail. Seul le rendement compte, même si c'est au détriment de l'outil ou du personnel. Tout ce qui n'est pas directement productif est réduit. On frôle l'accident chaque jour. Ils récupèrent de l'argent sur le fonctionnement, et n'investissent plus pour améliorer l'outil ou pour l'entretenir. La sécurité n'est plus assurée, malgré les efforts du personnel. Il n'y a plus d'argent depuis le mois d'avril pour ça. On a eu des départs de feu qui auraient pu êtres graves. »*

« QU'ILS NE SE CROIENT PAS EN TERRAIN CONQUIS ! »

Les effectifs sont passés de 350 en 2001 à 210 aujourd'hui, parmi lesquels 47 détachés mineurs dont l'avenir n'est pas éclairci. Selon la CGT, la SNET envisagerait de descendre à 160 salariés, à charge de travail égale bien entendu. *« La direction du site n'a aucun pouvoir, affirme le syndicat. Les cadres aussi sont avec nous. Qu'on nous propose quelque chose de concret, qu'on annonce l'embauche d'une vingtaine de personnes au moins, et là on est prêt à se mettre autour de la table. »*

Le problème, c'est qu'à Endesa, on n'est pas bavard. Les déclarations dans la presse de l'entreprise espagnole qui ont suivi l'annonce de la privatisation de la SNET le 13 septembre dernier laissent toutefois entrevoir ce que sera sa stratégie. Rafael Miranda, administrateur délégué, précisait ainsi dans *la Tribune* du 17/9 : *« nous allons démontrer à l'opinion publique française qu'une entreprise privée peut parfaitement assurer un service public comme l'électricité. »* L'opinion publique française, qui supportait sans problème que le service public de l'électricité soit assuré par une entreprise publique, demande à voir. Surtout quand le communiqué de presse du 13 septembre avoue *« cette acquisition renforce la présence d'Endesa sur un des marchés stratégiques de l'électricité en Europe et offre des possibilités de croissance à partir des sites de la SNET [...] Par conséquent, il s'agit d'une source importante de création de valeur. »* Pour qui ? Pour les clients ou pour les actionnaires ? A votre avis ? Dans le même article de *la Tribune*, Rafael Miranda se veut confiant dans la réussite de l'opération, *« à condition de mener au sein de la SNET une politique cohérente de re-*

structuration des coûts. Une volonté qui, pour nous, ne signifie pas seulement réduction de personnel. » Pas seulement. Dans *le Monde* du 15 septembre, on apprend que Endesa veut tripler la rentabilité de la SNET, qui a tout de même dégagé 12,9 millions d'euros de bénéfices en 2003. Il faut croire que ce n'est pas suffisant.

Quelle stratégie avec GDF ?

Ce qui est plutôt inquiétant pour le site de Gardanne, c'est l'entrée de Gaz de France dans le capital de la SNET (à hauteur de 35 %). Endesa envisage en effet de développer les centrales à site combiné (au gaz), ce qui risque de pénaliser celles qui fonctionnent au charbon. D'autant que le prix du charbon importé (et son transport) a explosé en 2003... Le jeu de chaises musicales début septembre illustre d'ailleurs cette stratégie : le président d'EDF (François Roussely, farouche adversaire de la construction d'un sixième groupe à la centrale de Gardanne) a été remplacé par celui de GDF, Pierre Gadonneix, lui-même laissant sa place à Jean-François Cirelli. Ce même Cirelli qui, au cabinet du premier ministre, avait négocié le partage de la SNET entre Endesa et GDF en mars dernier... Le seul qui ne bouge pas, dans cette affaire, c'est le président de la SNET : Endesa a en effet reconduit l'ancien syndicaliste André Sainjon, merci pour lui. Mais il est solidement entouré par Jésus Olmos Clavijo, directeur général d'Endesa Europa, et Joaquin Galindo Velez, directeur général.

Contactée par *énergies* le 19 novembre, la direction nationale de la SNET a tout d'abord précisé que *« Joaquin Galindo annoncera les décisions prises pour l'ensemble des sites, en coordination avec Madrid. »* Puis a accepté de répondre à quelques questions plus précises. Concernant les travaux de désulfuration du groupe 5 (celui de 600 MW, construit il y a vingt ans), *« une commande a été passée à Alstom en mars 2004. Le chantier, d'un montant de 80 millions d'euros, devrait commencer à l'été 2005 et s'achever en 2007, pour que tout soit prêt au plus tard au 1er janvier 2008. »* L'objectif est de réduire significativement les émissions de soufre et d'azote afin de répondre aux normes européennes. En ce qui concerne l'éventuel virage vers les centrales à gaz évoqué plus haut, la direction souligne *« qu'Endesa et la SNET sont des charbonniers tous les deux et croient plus que jamais en l'avenir du charbon. C'est une ressource beaucoup moins chère que le pétrole, avec des réserves pour au moins deux siècles, réparties un peu partout dans le monde. De plus, les centrales à charbon sont très modulables en terme de capacité de production électrique, ce qui est indispensable en période de pointe de consommation. »* Quant au climat social tendu sur le site de Gardanne et aux conditions de travail difficiles, la SNET nous fait croire qu'Endesa arrive à peine et a besoin de temps pour définir une stratégie. Alors que la multinationale espagnole est entrée dans le capital de la SNET il y a plus de trois ans...

Venue de France pour concurrences EDF, Endesa financera la dépollution du groupe 5.

Photo : C. Pirozzelli

La réalité est sans doute plus simple. Endesa attend le rachat des 35 % restants du capital de la SNET par Gaz de France (l'opération doit se faire d'ici la fin de l'année) pour décider de ce qu'elle fera de chaque site, et de la place du gaz dans sa stratégie à long terme. On peut parier que le sort des deux cents salariés du site de Gardanne ne pèsera pas lourd dans la balance.

Bruno Colombari

La première privatisation du secteur électrique

Ancienne filiale de Charbonnages et d'EDF, la SNET (société nationale d'électricité et de thermique) est désormais une entreprise privée qui produit et commercialise l'électricité. Elle gère en France quatre centrales thermiques au charbon : Émile-Huchet en Moselle, Homaing dans le Nord, Lucy à Montceau-les-Mines et Gardanne. Au total, ces quatre centrales représentent 2,5 % de la production électrique française. La SNET est aussi implantée en Pologne et en Turquie, pour des centrales à cogénération ou hydraulique.

ENDESA détient 40 % du marché électrique espagnol et est solidement installée en Amérique latine. Elle cherche à s'implanter autour de la Méditerranée, et a déjà un pied en Italie et au Maroc. L'entreprise a dégagé un bénéfice de 1,3 milliard d'euros en 2003. L'achat de 65 % du capital de la SNET (30 % en 2001, 35 % en septembre 2004) lui aura coûté 571 millions d'euros. Le décret autorisant la privatisation de la SNET a été signé le 29 juillet par Jean-Pierre Raffarin.

Pour joindre la mairie
04 42 51 79 00

Vos élus vous reçoivent

Yveline Primo, 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h à la mairie annexe de Biver

Michelle Aznif, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

Bernard Bastide, adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie

Jeannot Menfi, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

Mustapha El Miri, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

Georges Pazzaglini, adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

Grégory Calemme, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

Lucien Moraldo, adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât bontemps

Jean-Paul Peltier, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

Patricia Marcolini, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi : Régie de l'eau

Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie

Gilbert Payan : Jeunesse

Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier

Marie-José Galle : Petite enfance

Eve Cloué : Cinéma

Guy Pinet : Dév. sports loisirs

Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique

Nathalie Nerini : Mission locale, formation

Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge

Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV

Clara Gilloux : Lecture publique

Groupe Gardanne Actions

Mireille Portail, Brigitte de Feligonde et Luc Poussel : vos problèmes nous concernent.
Vous pouvez nous rencontrer, sur rendez-vous, au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

groupe Gardanne Actions

SEMAG (suite)

Nous vous disions dans notre précèdent article concernant ce sujet que contrairement à ce qui nous était annoncé dans les divers rapports, la situation financière de la SEMAG était critique et non conjoncturelle.

En effet, les perspectives de reprise d'activité qui nous y ont été présentées, telles que :

Les nouveaux tarifs d'enfouissement, (enfouissement qui nous vous le rappelons n'est pas un mode de traitement des déchets pérenne)

La cession des terrains de BOMPERTUIS, pour un montant total prévisionnel pour 2004 de 349 000 €.

Une réduction peu significative de la masse salariale portant sur un licenciement et une démission,et enfin des restrictions budgétaires mineures en matière de contrats EDF, téléphone... n'ont pas de quoi ramener la SEMAG a des niveaux d'équilibre et de rentabilité tels qu'elle les a connus jusqu'à présent.

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons questionné M. Menfi, PDG de la SEMAG sur d'éventuelles perspectives de développement annoncées par la municipalité, grands chantiers, grands projets qui rendent le redressement de la société possible.

Aucune réponse. Nous l'avons également questionné sur le devenir des personnels, question à laquelle M. le Maire nous a répondu par un *« nous nous en occupons »* significatif de la situation ! La SEMAG va mal et tous les indicateurs de gestion montrent que cela va durer. Ainsi après la perte de notre mission locale, la disparition de la SEMAG amputerait Gardanne de services qui étaient indispensables à son développement et à son rayonnement. M. Sanchez, directeur de la SEMAG, peut bien déclarer dans la presse, prévoir un *« retour à une situation saine pour la clôture du prochain bilan, »* nous demandons malgré tout, la plus grande vigilance aux Conseillers municipaux qui représentent la ville au sein du Conseil d'administration de la SEMAG;

Et si cela s'avérait nécessaire, nous leurs demandons de présenter au Conseil municipal, dans les meilleurs délais, les mesures à prendre et les incidences financières que les contribuables pourraient avoir à supporter.

Nous sommes élus, d'opposition certes, et au nom d'une tranche de la population, nous attendons les réponses à nos questions en Conseil municipal, de la bouche de nos pairs, et non pas de celle d'un salarié, sous la plume d'une journaliste dans la presse régionale.

Élan pour l'Avenir : quatre élus à votre écoute : Josyanne Bonnet, Tony Baldo, Bénédicte Macé, Cécile Scholler
simorgh3@wanadoo.fr

le groupe élan pour l'avenir

Le cirque Pouce met progressivement en place une école de cirque "Gardanne Circus" qui s'adresse aux enfants, des petits de la maternelle aux adolescents.

Accrobatie, jonglerie, équilibre avec Gardanne Circus

Ici, pas de monsieur Loyal, pas d'animaux. Le cirque Pouce n'est pas un cirque traditionnel mais un cirque acrobatique qui propose des spectacles et des ateliers autour de l'équilibre (boule, fil...), de l'aérien (trapèze, élastique...), de l'acrobatie (trampoline, pyramide...) et le jonglage (balle, diabolo...). Depuis la rentrée, il anime *Gardanne Circus,* une école de cirque avec de nombreuses initiations et exercices aux techniques des arts du cirque à travers des circuits où l'on pratique l'équilibre, le jonglage, l'acrobatie en passant du trapèze à la poutre, du trampoline au monocycle. Malvina, 12 ans, du collège Gabriel-Péri précise : *« J'aime bien l'acrobatie, le trampoline. Le jonglage je n'aime pas trop, c'est difficile, des fois j'y arrive, des fois non. »* Pour Corentin, 11 ans, avec son amie Cécile, c'est le contraire *« Ça faisait longtemps qu'on voulait faire du cirque, on se connaît depuis tout petit, on s'amusait déjà à jongler. On fabriquait même des balles de jonglages avec des ballons de baudruches et des grains de riz. »* Raphaël, 10 ans, de l'école Brassens, rajoute *« On fait de l'équilibre sur la boule, sur le câble, ou sur le monocycle, mais le meilleur c'est quand même le trampoline. »* Visiblement, le trampoline fait l'unanimité. *« On saute, on fait des sauts périlleux. »*

Avant les acrobaties sur le trampoline, on commence par apprendre l'équilibre.
Photos : C. Pirozzelli

RENSEIGNEMENTS : JÉRÔME 06 03 06 48 91 OU À LA HALLE DURANT LES ATELIERS

Différents ateliers pour découvrir les arts du cirque

Chaque atelier proposé accueille entre vingt et trente enfants. L'école compte à ce jour plus de 90 adhérents. Malvina, 12 ans, *« a découvert le cirque grâce au centre aéré. »* Raphaël, lui par sa *« maman qui est allée au Forum des associations où le Cirque faisait une démonstration. »*

Pour faire partager leur passion, celle du cirque et de son univers, l'équipe du cirque Pouce propose des ateliers réguliers à la Halle, les mardis de 17h à 21h, mercredis de 14h30 à 18h et jeudis 17h à 21h. Elle propose aussi des ateliers occasionnels lors des vacances scolaires avec le service jeunesse et intervient dans les écoles de la ville, sous forme de mini-stage entre 11h30 et 13h30, pour *« faire découvrir les Arts du cirque à un large public »* comme le souligne Jérôme, son responsable.

Depuis la mi-novembre, chaque semaine, une école différente accueille le cirque pour des initiations à ces pratiques corporelles. Une manière ludique de faire du sport, de faire travailler son corps mais aussi son imaginaire en dehors du temps de scolarité.

Chloé, animatrice, entourée des enfants de l'atelier trampoline.

Vers une création

Aujourd'hui, pour que l'école se développe, l'équipe souhaite améliorer l'accueil public dans la Halle avec de petits aménagements souples et fonctionnels et mettre en place un espace guinguette afin de proposer des spectacles cabaret mêlant cirque et autres formes artistiques. De l'initiation aux cours plus avancés, l'objectif est clair : *« amener les participants des ateliers à maîtriser progressivement les techniques du cirque pour les utiliser en terme d'outil d'expression et à terme intégrer une création »* explique Jérôme. Le mot de la fin revient à Corentin, qui rejoint les propos de Jérôme et espère beaucoup *« faire quelque chose plus tard, quand nous serons prêts, comme un spectacle. »* Rendez-vous est pris.

Loïc Taniou

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum.
Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

VÉHICULES

Vds **Renault 21 TS** beige, 4 portes, 2ième main, an 88, 140700 km, TBE ct ok 1000 €
Tél. 06 67 46 93 84

Vds **Clio diesel** 4 portes 108000 km, 3300 €
Tél. 04 42 51 05 31 (HR soir)

Vds **Honda 600 Shadow** 93 TBE 3000 € Tél. 06 22 06 65 70

Vds **Suzuki Bandit 1200** bleu mod. 2002, 18000 km, TBE 5900 € à déb.Tél. 06 11 62 87 50 (HR) ou 06 85 13 19 90

Vds **Passat Break,** 200000 km, moteur 100000 km, clim, an 95, 2500 €
Tél. 06 25 16 87 71

Vds **pneu Michelin** Energy neuf 185X70X14, 35 € + pneu Michelin neige 185X70X14, 35 € + siège côté chauffeur Safrane 80 € Tél. 06 71 36 26 72

Vds **ZX Reflex essence,** an 91, 165000 km BEG 2000 €
Tél. 06 89 62 30 31

Vds **Peugeot 104 GR,** 28400 km, an 83 TBEG petites réparations à voir 600 €
Tél. 06 11 62 87 50

Vds **R11 GTL** pour pièces BE roulante 300 € à déb
Tél. 04 42 51 41 06

Vds **Peugeot 309 SRD 1,9 l,** an 91, 143000 km, ct ok, factures 1700 € Tél. 06 76 22 14 91

Vds **Honda CBR** an 92, très bien entretenue, pneus neufs, 2800 € à déb
Tél. 06 20 26 03 81

Vds **Booster MBK** Spirit, an 02 TBE nombreuses pièces, 1100 € Tél. 06 26 57 63 83 ou 04 42 51 27 92

Vds **Fiat Panda,** 170756 km, an 89, 550 €
Tél. 04 42 51 22 24

Vds **AX sport,** 1er main, 137000 km, 2000 € à déb
Tél. 06 84 61 23 41

Vds **Clio 1,4 l RT,** sport, an 91, 160000 km, nb pièces 4900 € à déb Tél. 06 15 87 25 64

Vds **Cyclomoteur MBK**
Tél. 04 42 51 16 77 (HR)s

Vds **Cyclomoteur MBK** état neuf 400 € Tél. 04 42 58 30 34

Vds **BM 750** essence Tél. 04 42 51 17 15 ou 06 12 39 34 17

Vds **205 xe,** moteur 4 ch, ess, an 89, TB moteur, int cuir, 850 € Tél. 06 98 84 59 75 ou 04 42 51 57 34

Vds **moto 125** an 96, 6000 km, rouge noire BE 1300 €
Tél. 06 23 06 31 54

Vds **Fiat Punto** an 98, essence, 4 cv, 104000 km TBE ct ok 2600 € Tél. 06 19 73 52 42 ou 06 88 74 09 80

Vds **Seat Ibiza,** an 95, 86000 km, 1500 €
Tél. 06 26 79 14 29

Vds **Mazda berline 323** essence 170000 km, TBE 1150 €
Tél. 04 42 58 36 12

Vds **205 diesel,** 5 cv, an 85, moteur 5000 km prix à déb
Tél. 04 42 51 08 22

Vds **Renault Clio,** 1,9 diesel, an 94, 134000 km, TBE attelage ct ok 2200 €
Tél. 04 42 65 83 89 (HR)

Vds **Polo 1,6** l essence 6 cv, an 12/95, 149000 km, ve, da, pm bleue nuit, poste cd, coupe circuit 2300 €
Tél. 04 42 51 07 03

Vds **106 color line** TBE 97000 km, an sept 99, essence tt options 3600 €
Tél. 06 25 29 00 85

Vds **intérieur complet** AX avec sièges bacquets + boite 5 vitesse + démarreur + alternateur Tél. 06 85 67 12 57

DIVERS

Vds **remorque** 400 kg, 100 € + lit mezzanine laqué blanc avec literie 160X200, 120 € + lavabo avec colonne blanc 20€ + poêle à pétrole 50 €
Tél. 04 88 12 04 84

Vds **canapé velours** 3 pl, convertible armatures en bois massif 150 € + 4 convecteurs électrique 50 €
Tél. 06 71 36 26 72

Vds **petit frigo** avec bac à glaçons sans congélateur BE 60 € Tél. 06 16 59 50 68 ou 04 42 58 45 16

Vds **4 chaises** style régence cannées hêtre massif teinté merisier TBE 150 € + lustre rustique 3 branches TBE 15 €
Tél. 06 84 05 74 98

Vds **salle à manger,** bahut 3 portes, 2 tables, 4 chaises BE
Tél. 04 42 58 81 12

Vds **2 convecteurs** électrique TBE 40 € les deux
Tél. 04 42 51 02 94

Vds **grande armoire** blanche, 2 portes penderie, 1 porte étagères, 3 tiroirs, H 2m10, L 2m46, P 60 cm, 30 €
Tél. 04 42 65 89 48

Vds **5 convecteurs** électrique avec thermostat, 1 radiateur à bain d'huile + 1 chauffage à gaz butane avec bouteille le tout 80 €
Tél. 04 42 51 15 92

Vds **caisses plastiques** et divers matériels agricole
Tél. 04 42 51 27 75

Vds **Ampli Bass-Master** 100 watts 400 € Tél. 04 42 58 48 41

Vds **lit bb** TBE 95 € + home traîner 35 € + lots de K7 vidéos + humidificateur d'air 30 € + magnétoscope Brandt pour pièces 15 € + divers
Tél. 04 42 58 02 21

Vds **téléviseur couleur** Téléfunken 36 cm + télécommande 50 € + différentes gravures encadrées + vitrine en bois verni
Tél. 04 42 58 39 74

Vds **console X Box +** 2 manettes + 7 jeux + adaptateur de DVD servi 1 an 200 €
Tél. 06 72 00 34 99

Vds **grande salle à manger** en noyer style espagnol, bahut, table à rallonge, 6 chaises + table salon prix à déb
Tél. 04 42 51 10 98

Donne **imprimante Epson** Stylus C 62 en parfait état de fonctionnement avec accessoires d'installation
Tél. 06 86 11 93 90

Vds **guitare classique** de fabrication espagnole avec étuis rigide 400 €
Tél. 04 42 51 05 31 (HR soir)

Vds **manteau long** noir taille 3 + chaussure p. 39 noire et marron Tél. 04 42 58 20 09

Vds **poussette double** Graco 90 € Tél. 04 42 51 23 70

Vds cause double emploi **salle à manger** plaquée chêne rustique, buffet 4 pts 2 vitrées, 1 argentier 2 pts 1 basculante, grande table rect avec rallonges TBE 200 € + sommier tapissier à lattes avec matelas en 140 76 € Tél. 04 42 65 84 24

Vds **mezzanine** blanche pour lit de 110 TBE 150 €
Tél. 04 42 58 43 50

Vds **autoradio Sony** 4 X 40 W, XR c 5109 R cassette, commande CD, chargeur, état neuf 60 € Tél. 06 18 60 08 12

Vds **billets entrée** 1 parc/1 jour Eurodisney 25 € l'unité ou 70 € les trois
Tél. 04 42 58 19 81

Vds **frigo 200 l,** état neuf 153 € Tél. 06 13 59 72 36

Vds **hotte,** friteuse 2 bacs, 2 tables inox, saladette et une caisse enregistreuse (servie 4 mois) 1400 € à déb
Tél. 06 14 73 83 92

Donne **pour le bois,** deux cyprès sur pied à couper +vds gazinière Philips 4 feux 16 € + service à pierade 10 € + plaque cuisson Sholtes 22 € + réchaud plat gaz 4 feux 20 € + lit bb laqué blanc avec maxi cosi 170 € Tél. 04 42 58 45 57

Vds **salopette de ski** 14/16 ans et anorak BE le tout 45 €
Tél. 06 18 37 29 28

Vds **2 volets** en bois complets, couleur bois naturel traités, long 127 cm, larg 59 cm, 200 € Tél. 04 42 58 48 03 ou 06 87 93 22 49

Vds **habit complet** de père noël 45 € Tél. 04 42 58 29 35 (le soir)

Achète **billets de banque** anciens et pièce de monnaie
Tél. 04 42 58 15 76

Vds **table salon** Athantis bleu plateau verre, forme contemporaine L125, H35, P80
Tél. 06 61 33 83 44

Vds **poussettes** avec dossier réglables, pare soleil, TBE 40 € l'unité à déb
Tél. 06 27 05 01 53

Vds **poussette double** parfait état 140 €
Tél. 06 16 49 14 09

Vds **divan 3 places,** couleur vert foncé TBE 1500 €
Tél. 04 42 58 01 79

Vds **four encastrable** Scholtes 100 € + buffet bas en pin massif L 1800 X 400 X 880 TBE 120 € Tél. 06 11 93 37 31

Vds **salon d'angle** 6 pl, vert amande TBE 400 € + couffin sur roulettes avec drap assortit au revêtement TBE 80€ à déb Tél. 04 42 51 06 67 ou 06 25 08 48 17

Vds **playstation 1** avec 2 cartes mémoires, 2 manettes, 1 volant et 12 jeux 60 €
Tél. 06 75 56 85 14

Vds **meubles et** objets divers anciens, vaisselle, libres, timbres de collections + ordinateurs Tél. 06 16 77 46 40

Vds **gazinière** TBE + vélo neuf 100 € Tél. 06 16 53 57 17

Vds **salle à manger** rustique, buffet 4 portes + 2 vitrées, argentier 2 portes, 1 basculante, grande table, rallonge TBE 200 € + sommier tapissier à lattes avec matelas en 140 TBE 76 €
Tél. 04 42 65 84 24

LOGEMENT

Vds **garage** dans rés Le Gauguin à Gardanne
Tél. 04 42 58 27 42

Loue **Mobil'homme** à Gardanne dans campagne avec 2 chambres, coin cuisine et salon tout équipé, sdb, wc, plusieurs rangements, grand jardin, proche tt commodités (sans chien) 503,08 € cc
Tél. 04 42 65 86 04 ou 06 20 76 62 74

Loue à Mimet (la source) **chambre meublée** avec coin cuisine, wc et sdb indépendant 320 € cc
Tél. 04 42 58 90 65

Loue à Aix la Parade, **studio meublé** ensoleillé + parking 297,28 € cc
Tél. 04 42 58 48 43 (ap 20 h)

Loue pour les vacances scolaires **studio 4 personnes** à la Toussuire (Savoie) très bien placé, pied des pistes, proximité tous commerces
Tél. 04 42 51 01 40

Loue **T3 à Gardanne,** 70 m2 dans immeuble plein centre, entièrement rénové, ensoleillé, rez de chaussée, cour intérieure, 2 caves, cuisine semi équipée, possibilité garage 730 € Tél. 06 09 20 78 67

Loue à Risoul 1850, **studio 5 couchages,** tout équipé, plein sud, proximité des pistes et commerces, toutes périodes à la semaine Tél. 06 73 46 20 42

Vds **villa pp T4** à Lambesc, proche écoles et centre ville, 96 m2 hab, 680 m 2 de terrain avec terrasse et bbq, 3 chambres, grand séjour, cheminée insert, cuisine us, cellier, garage 315000 euros
Tél. 06 85 82 30 67

Loue **local** 35 m2 centre ville Tél. 04 42 51 25 80

Vds à Gardanne **T3 82 m2,** terrasse 9m2, dans rdce calme proche centre ville, 190 000 €
Tél. 04 42 58 02 71

Loue **garage** au clos des Aires à Gardanne 60 € par mois Tél. 06 74 70 97 89

Loue aux Orres **studio** tous confort 4/5 pers, pied des pistes, proche des commerces de 200 € à 450 € la semaine ou 80 € le week end Tél. 04 42 51 26 36 ou 06 74 89 37 79

Vds à Gardanne **villa 90 m2** sur étage, 3 chambres, séjour 28 m2, cuisine intégrée, grande terrasse couverte, garage, véranda sur terrain de 372 m2 clôturé et arboré, 291000 € frais d'agence compris Tél. 04 42 51 55 50

Vds à Biver **maison 77 m2** mitoyenne sur 1 côté, T4, séjour, cuisine aménagée, 3 chambres, garage, terrasse, petit jardin + emplacement véhicule 222500 €
Tél. 04 42 51 76 02

Vds à Gardanne **villa T4,** jardin, garage, prox commodités 253 000 €
Tél. 06 27 60 82 15

OFFRES DE SERVICE

Recherche **équipier(e)** pour partager sorties et entretien sur un voilier de 9 m, basé à l'Estaque
Tél. 04 42 51 52 45 (rép.)

Dame cherche personne pour **covoiturage** sur la Barque Tél. 06 68 62 57 23

Cherche pers pour partager pension **très gentille jument** à Mimet Tél. 04 42 51 55 47

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

DJOUDA Rayan, LAKHAL Célia, CILESTRINI Carla, BERNHART Sibel

MARIAGES

CACCIATO Vincenzo/MEDICO Aurélia

DÉCÈS

BELTRANDO Joseph, PISCOPO Giovanna veuve CRISCENZO, DEYERMEDJIAN Jean, DEMANGET Jean-Pierre, DETCHEVERRY Henriette veuve GAUVAIN, GARABÉDIAN Kourken

énergies n°226 du 2 au 16 décembre
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01

site : www.ville-gardanne.fr ● *mel :* info@ville-gardanne.fr

● Directrice de publication : Claude DURAND
● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI
● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN
● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Flashage : SEILPCA
● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex
● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Permanences diverses

Maison du Droit et du citoyen

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4e samedi du mois de 9h à 12h.

● ***JURIDIQUE***

■ ***Un avocat*** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sur RdV.

■ ***Conciliateur :*** mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

■ ***Un notaire :*** troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

● ***ÉCRIVAIN PUBLIC***

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h, sur RdV.

● ***ÉTRANGERS***

■ ***AITE*** le 2e jeudi du mois de 9h à 12h sur RdV

● ***CONSOMMATION***

■ ***UFC Que choisir?*** le 2e mardi du mois de 14h à 17h sur RdV

● ***AIDE AUX FAMILLES***

■ ***Association famille en crise*** Les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1er et 3e mardis du mois de 14h à 17h, sur RdV.

■ ***L'APERS*** (aide aux victimes) Le 3e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4e samedi de 9h à 12h, sur RdV.

● ***CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE***

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10

■ ***Josiane Roche :*** assistante sociale le mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ ***Josiane Guieu :*** assistante sociale le lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ ***Anna Cremonesi :*** pour les personnes âgées le mercredi après-midi sur rendez-vous

■ ***Edwige Ginoux :*** le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

● ***ENVIRONNEMENT***

Ramassage de branches, feuilles, tonte : 04 42 51 79 67

Ramassage des encombrants

(gros électroménager, matelas, meubles ...) : 0800 420 420

Déchetterie Malespine : 04 42 58 45 79

Info tri sélectif déchets : 04 42 51 79 67

Info charte environnement : 04 42 51 79 50

Faux agents municipaux

Des résidents du quartier du Claou nous informent que de faux employés du service de l'eau se présentent chez des particuliers sous prétexte de réaliser des analyses. La régie de l'eau de Gardanne précise qu'elle n'effectue aucun contrôle de ce type en ce moment. En tout état de cause, tout habitant qui constaterait une intervention suspecte de ce type doit le signaler à la police municipale au 04 42 58 34 14.

L'AAI déménage

L'association d'Aide à l'Insertion (AAI) qui assure l'accompagnement des RMIstes a déménagé. Elle est domiciliée aujourd'hui au 35, rue Borély - 13120 Gardanne (anciens locaux de l'ANPE)
Tél. 04 42 51 52 99 - Fax. 04 42 51 58 58.

Permanences annexe de Biver

PERMANENCES DES SERVICES

● ***Service Environnement :***
le mardi de 8h30 à 10h.

● ***CTM (Ateliers Municipaux) :***
le mardi de 10h à 12h.

● ***CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :***
Les 1er et 3e mardis du mois.

● ***Service Jeunesse :***
lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.

● ***Police Municipale :***
le jeudi de 9h à 11h.

MAIRIE ANNEXE DE BIVER
Tél. 04 42 58 39 74
Fax 04 42 51 43 92
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Restaurant Nostre Oustau

Le lundi : cinéma,
le mardi : ateliers divers,
le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi : atelier *Regain*
Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3e âge

Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68

Entraide Solidarité 13

Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av. Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres(...) au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Permanences les jeudis de 9h30 à 11h30.
Tél. 04 42 58 42 36

CITÉ MOTIVÉE 2005

culture(s) urbaine et technologique

APPEL À PARTICIPATION

CULTURE

Cité motivée 2005 portera sur le thème culture(s) urbaine et technologique.

Le Conseil Consultatif de la Jeunesse et le Service Municipal de la Jeunesse ont déjà dans leur carton:

- urban-techno (défilé électro dans la ville),
- battle of peace 2 (duel hip hop),
- graff,
- démo de BMX & skate,
- capoéra,
- théâtre de rue,
- atelier scientifique et technique,
- LAN party (jeu en réseau).

D'ici le 14 janvier, viens discuter avec nous d'un projet que tu aimerais mettre en place ou inscris-toi à une de ces animations.

Gardanne

Service Municipal de la Jeunesse
au 19 rue Borély, Tél 04 42 12 62 85

Conseil Consultatif de la Jeunesse
Fabribus au 38 rue Borély, Tél. 04 42 12 62 85